

Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif

Rapport 2020-2021 à l'attention de l'ARES

1. Composition de la Chambre (année académique 2020-2021)

	Effectifs	Suppléants
ULiège	Florence ELLEBOUDT	Maïté TROMME
HELMo	Catherine JANSSEN	Anne-Françoise THIRION
HE de la Ville de Liège	Pascale KEUNEN	Sabine ANDRIANNE
HE Robert Schuman	Pascale SKIVÉE	
HE de la Province de Liège	Cindy STEFANOVIC	Michèle VANGEEBERGEN
Henallux	Caroline CREVECOEUR	Cécile DURY
HE Charlemagne	Christiane BAIJOT	Mary DI STEFANO
ESA Saint-Luc	Valérie GRANIER	

Présidente : Florence Elleboudt (ULiège)

Vice-présidentes : Cindy Stefanovic (HEPL) et Valérie GRANIER (ESA Saint-Luc).

Ces mandats ont été confiés par la ChESI lors de sa réunion du 22 octobre 2019.

2. Dates de réunion

La Chambre s'est réunie à 7 reprises en 2019-2020, à savoir les 03/09, 15/10, 26/11, 14/01, 25/02, 01/04, et 03/06, en visioconférence.

3. Partage d'informations et d'expériences

Ce partage apparaît toujours aussi essentiel aux membres de la Chambre. A l'ordre du jour de chaque réunion, un point consacré à une étude de cas problématique peut-être amené par une institution. La discussion entre les participants permet de confronter des pratiques différentes et d'envisager de nouvelles pistes. Le cas échéant, des experts sont consultés pour un éclairage plus précis.

Des échanges ont en outre permis d'enrichir l'information relative à des dispositifs d'inclusion mis en œuvre dans d'autres Pôles. Les discussions et la réflexion qui ont suivi, ont entrouvert de nouvelles portes mais ont aussi fait mesurer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'objectif, non seulement d'un enseignement mais bien d'une société véritablement inclusive.

Durant la période de confinement, ces échanges par mail et/ou téléphone ont été très riches notamment sur la mise en place des aménagements dans ce contexte particulier. Nous avons pu partager sur nos expériences et notre façon de réagir en fonction du contexte institutionnel. La mise en place des cours en ligne et des sessions d'examens à distance, nous ont demandés un travail conséquent. L'échange des pratiques étaient d'autant plus importante dans cette situation inédite.

4. Mutualisation des moyens

2018 avait vu la signature de la prolongation de la convention entre l'ULiège et les Institutions du Pôle quant aux recours à l'expertise de la Commission de spécialistes de l'Université de Liège. Pour rappel, certaines Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts se sentaient démunies face à certains dossiers médicaux, dont l'analyse impose de recourir à des spécialistes. Cela est vrai pour octroyer ou non le statut mais aussi et surtout pour définir l'impact du handicap sur la vie de l'étudiant et prévoir en conséquence les aménagements raisonnables adéquats. C'est dans ce but que l'ULiège avait mis en place une commission pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes, d'un psychiatre, de psychologues, d'un spécialiste des troubles de l'apprentissage. Cette Commission est depuis devenue le centre de référence du Pôle. Les HE et les ESA, pour des cas spécifiques qui le nécessitent, ont recours aux services de cette Commission, moyennant une contribution financière de 50 euros pour les frais administratifs.

Ainsi, pour l'année 2020-2021, les Hautes Ecoles et ESA ont pu présenter à la commission 1 dossier problématique.

5. La sensibilisation au handicap

En 2019, la ChESI du Pôle académique Liège-Luxembourg s'était intéressé à la manière de communiquer avec les enseignants, pour mieux les sensibiliser afin de faciliter la mise en place des aménagements.

Dans ce cadre, un budget avait été octroyé à la ChESI par le Conseil d'Administration afin de réaliser une vaste enquête de type TCP (Théorie du Comportement Planifié), qui permet de connaître plus précisément les représentations de l'inclusion et les freins au changement chez les enseignants. Ce type d'enquête, fortement utilisé en psychologie sociale, permet d'effectuer un diagnostic sur une base statistique et scientifique valable.

Le travail a pu commencer avec le Professeur Benoît Dardenne (ULiège - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education – voir rapport 2019-2020). Malheureusement, en raison du contexte sanitaire et de son impact sur les enseignants, la ChESI a dû prendre la décision de reporter l'envoi du questionnaire à novembre 2021.

6. Liens avec la CESI

Lors de chaque réunion de la Chambre, un retour est assuré quant aux points traités à la CESI et aux discussions dont ils ont fait l'objet. Ces informations suscitent toujours des échanges enrichissants.

La ChESI L-Lux, via ses représentants, interpelle également la CESI sur des questions de fond qui la préoccupent, sur des points qui lui semblent devoir être précisés ou la ChESI fait part de ses avis/remarques sur telle ou telle problématique abordée à la CESI.

Ces liens avec la CESI sont essentiels et se trouvent enrichis par la participation des membres de la ChESI aux GT mis sur pied, concernant diverses problématiques : réflexion sur les aménagements structurels et des infrastructures, formation à destination des membres des services inclusifs et des accompagnateurs pédagogiques, les troubles de l'apprentissage. Les membres de la ChESI sont tenus informés de l'évolution des travaux et font part de leurs propositions à relayer à la CESI.

7. Matinée de travail

Le 30 avril, la ChESI a organisé une matinée de travail à l'attention de l'ensemble des membres des services d'inclusion du Pôle, consacrée à l'accompagnement des étudiants sujets aux troubles autistiques ainsi qu'aux étudiant à Haut Potentiel (HP).

La ChESI a pu compter sur l'expertise de Mme Gaëlle Meert, spécialiste des HP et de Mme Géraldine Vrancken, du CRAL, qui, à la demande de la ChESI, a ciblé son exposé sur l'autisme asperger. Ainsi que sur le témoignage de Danielle Dave quant à son parcours scolaire et professionnel, de personne Asperger et HP.

Par la suite, les différents participants ont pu échanger sur leurs pratiques, tout en permettant à chacun d'acquérir ou de renforcer ses connaissances.

8. Perspectives

Nous poursuivrons cette année le projet d'enquête TCP, avec le soutien du Professeur Dardenne.

De plus, nous avons le projet de reproduire une journée pour l'ensemble du personnel des services d'inclusion du Pôle sur une thématique qui reste à définir.